

**ACCUEIL PETITE ENFANCE
SUIVI DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS
NOUVELLES FONCTIONNALITES PRO-ONE**

Le Conseil National de Sécurité et le Gouvernement de la Communauté française ont adopté une série de mesures qui concernent directement vos milieux d'accueil de la petite enfance.

Dans ce contexte, le portail pro.one.be est un outil de communication et de recueil d'information indispensable. L'ONE a déployé de nouvelles fonctionnalités relatives au suivi des mesures de lutte contre le coronavirus. D'autres pourraient encore être développées prochainement.

Nous vous demandons de :

Vérifier et maintenir en permanence à jour vos données de contact

Vous l'aurez constaté, les mesures prises par les autorités évoluent régulièrement.

La situation actuelle ne permet plus de communiquer rapidement par courrier. Les informations de l'ONE à l'attention des pouvoirs organisateurs et des milieux d'accueil (en ce compris les accueillant.e.s indépendant.e.s) se font donc désormais par courriel.

Pour ces mailings nous utilisons les adresses et n° de téléphone que vous nous fournissez sur pro.one.be pour :

- Le responsable accueil petite enfance du pouvoir organisateur
- Le responsable du milieu d'accueil
- Les accueillant.e.s indépendant.e.s

Il est donc plus que jamais essentiel que vous mainteniez ces données de contact à jour et que ces boîtes mail continuent à être relevées.

La nouvelle version de PRO-ONE vous permet de vérifier et de mettre à jour plus aisément ces coordonnées.

Complétez pour chaque jour les présences des enfants accueillis depuis le 16 mars (le 14 mars si vous êtes ouvert le week-end) jusqu'à nouvel ordre.

Afin de permettre le suivi régulier des mesures décidées par les autorités et de leur fournir des informations chiffrées pour la préparation de nouvelles mesures notamment en matière d'indemnisation nous vous demandons de fournir via pro.one.be des informations sur les présences réelles d'enfants par rapport à celles qui étaient prévues.

La nouvelle version de PRO-ONE vous permet d'encoder aisément les informations demandées et permettra aux autorités d'avoir une vue d'ensemble et à jour de la situation.

**ACCUEIL PETITE ENFANCE
SUIVI DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS
NOUVELLES FONCTIONNALITES PRO-ONE**

Quelques précisions :

1° Réalisez le plus rapidement/régulièrement possible les encodages afin que nous puissions utiliser les informations dans les meilleurs délais.

2° Pour les pouvoirs organisateurs des services d'accueil d'enfant : pour simplifier l'encodage, seuls sont demandés des totaux pour les accueillant.e.s conventionné.e.s d'une part, pour les accueillant.e.s salarié.e.s d'autre part.

3° Pour les pouvoirs organisateurs autorisés pour plusieurs milieux d'accueil, n'oubliez pas de compléter pour chacun de ceux-ci.

4° La première version mise en ligne ce jour ne permet pas de modifier l'encodage des présences validé. Ce sera rendu possible dans les prochains jours. En cas d'erreur vous pourrez donc corriger prochainement.

5° Ces informations ne sont pas récoltées à des fins de contrôle mais uniquement de soutien à la gestion de la crise. Elles pourraient également servir dans le cadre des mesures d'indemnisation actuellement en réflexion au niveau du Gouvernement.

Ce que vous devez faire : vous connecter au portail pro.one.be avec votre code d'accès habituel, vérifier vos données de contacts, compléter les informations relatives aux présences.

**Si vous ne parvenez pas à vous connecter
Si vous avez des questions :**

Contactez le GUICHET PRO.ONE :

Mail : pro@one.be

Tél 02 542 14 45

Votre collaboration est essentielle, déjà merci pour votre investissement dans cette période difficile.

Avec toute notre sympathie.

Eddy Gilson
Département accueil
Direction Appui @ Conseil